

# VERTIKAL NETTOYANT CPC

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

## → DÉSIGNATION

**SOLUTION CONCENTRÉE PRÉVENTIVE ET CURATIVE CONTRE VERDISSURES, LICHENS, CHAMPIGNONS, MOISSURES, ...**

## → DESTINATION

S'applique sur tous supports du bâtiment : toitures, tuiles, ardoises, fibrociment, briques, murs et façades, ciment, enduits, supports peints, terrasses et allées, enrobés, pierres, dallages, pavés autobloquants, bois, ...

## → COMPOSITION

- Contient 12,5 % m/m de Chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium (N°CAS 68424-85-1)
- Type de produit biocide :
  - TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
  - TP10 : Produits de protection des matériaux de construction.

## → CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,05
- Extrait sec : 12,73 %
- Taux volumique d'extrait sec : 13,15 %
- PH : 5,0

## → MISE EN OEUVRE

• Sur toitures, appliquer de bas en haut et laisser agir, le nettoyage s'effectuera lentement et naturellement par les eaux de pluie entre 3 et 10 mois selon encrassement et pluviométrie.

Une fois propre, le toit peut être protégé par le **VERTIKAL HYDROFUGE**.

• Sur façades non encrassées, supports neufs, bruts ou peints, appliquer de bas en haut le **VERTIKAL NETTOYANT CPC**, laisser sécher 24 heures et procéder à la mise en peinture sur le support ainsi traité.

• Sur façades encrassées, brutes ou peintes, appliquer de bas en haut le **VERTIKAL NETTOYANT I**, laisser agir 15 à 30 minutes, rincer au nettoyeur haute pression, suivi au besoin de l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.

Pour procéder à la mise en peinture sur le support traité, laisser sécher 24 heures.

• Application au pulvérisateur ou à la brosse.

### NETTOYAGE

- À l'eau.

### RENDEMENT DE SURFACE ET CONSOMMATION

- Rendement de surface : 7 à 15 m<sup>2</sup>/L.
- Consommation : 0,07 à 0,14 L/m<sup>2</sup>.
- Suivant encrassement supports, utiliser pur ou diluer 1 volume de **VERTIKAL NETTOYANT CPC** pour 1 à 2 volumes d'eau.



## → PROPRIÉTÉS

- Application avant mise en peinture pour éviter écaillage et cloquage.
- Action fongicide sur tout type de micro-végétations, lichens, verdissures, moisissures, algues, champignons, ...
- Pas de réaction acide, donc sans danger pour les matériaux les plus divers.
- Très concentré.

## → PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

**UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur [www.vertikal.fr](http://www.vertikal.fr)).

### **EFFETS DÉFAVORABLES**

- La préparation n'entraîne pas d'effet défavorable sur un support sain et correctement préparé.

### **DÉCHETS**

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre agréé. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

### **DURÉE D'UTILISATION**

- Le numéro de fabrication du lot et la date de péremption du produit (durée de conservation avant ouverture) figurent sur l'étiquette du récipient. La durée de conservation après ouverture peut être d'environ 6 mois pour un récipient correctement refermé après usage.

### **DÉLAI D'APPARITION DES EFFETS DE PROTECTION**

- L'action des agents actifs contenus dans le produit est rapide, elle ne peut cependant être considérée comme effective que lorsque les couches appliquées selon les recommandations de mise en œuvre indiquées sont parfaitement sèches.

### **NETTOYAGE DU MATÉRIEL**

- Il est recommandé de bien égoutter le matériel utilisé avant de le nettoyer avec l'eau.

## → ASSURANCE

**VERTIKAL NETTOYANT CPC** est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

